



Rentrée le 17 septembre 2018

FICHE INSCRIPTION

LES ATELIERS DU 4^E
Maison des Associations, 28 rue Denfert Rochereau

Activité	Âge - Niveau	Jour	Horaire	Durée	Tarif annuel
Eveil Musical parents/enfants (1 samedi par mois)	1 mois - 3 ans	Samedi	9h15 - 10h15	1h	195 €
	3 - 4 ans		10h15 - 11h		
Eveil Musical	3 - 4 ans		10h15 - 11h	45'	255 €
	5 - 6 ans		11h - 11h45		

Collège Clément Marot, 53 Rue Deleuvre

Activité	Âge - Niveau	Jour	Horaire	Durée	Tarif annuel
Cuivres	Adultes : Débutants à 3 ans de pratique	Mardi	19h30 - 21h	1h30	380 €
Eveil Musical	3 - 4 ans		17h - 17h45	45'	255 €
	5 - 6 ans		17h45 - 18h30		
Bois	Enfants débutants (dès 7 ans)	Mercredi	13h - 14h30	1h30	340 €
	Enfants : 1 à 4 ans de pratique		14h30 - 16h		
	Enfants et ados : 5 ans de pratique et +		16h - 18h		
Cuivres	Enfants débutants (dès 7 ans)		13h - 14h30	1h30	340 €
	Enfants : 1 à 4 ans de pratique		14h30 - 16h		
	Enfants et ados : 5 ans de pratique et +		16h - 18h		

* **NOUVEAU : ENSEMBLE INTER ATELIER BOIS-CUIVRES** : Durant 1h, les enfants et adolescents commencent par étudier la technique instrumentale, formation musicale. Puis sur la 2eme heure, cet ensemble se réunit afin de créer un orchestre d'harmonie.

LES ATELIERS DU 9^E
Ecole Chevalier Bayard, 4 quai Chauveau

Activité	Âge - Niveau	Jour	Horaire	Durée	Tarif annuel
Eveil Musical parents/enfants (1 samedi par mois)	1 mois - 3 ans	Samedi	9h15 - 10h15	1h	195 €
Eveil Musical	3 - 4 ans	Mercredi	10h15 - 11h	45'	255 €
		Samedi			
	5 - 6 ans	Mercredi	11h - 11h45		
Découverte Instrumentale	6 - 8 ans	Mardi	17h30 - 18h30	1h	295 €
			18h30 - 19h30		
Percussions - Batterie	Enfants débutants (dès 7 ans) et jusqu'à 4 ans de pratique	Lundi	17h30 - 19h	1h30	340 €
	Enfants et ados : 5 ans de pratique et +		18h30 - 20h		
	Adultes		20h - 21h30		
Bois	Enfants débutants (dès 7 ans) et jusqu'à 4 ans de pratique	Jeudi	18h - 19h30	1h30	340 €
	Adultes		19h30 - 21h		
Cuivres	Enfants débutants (dès 7 ans)	Mercredi	13h30 - 15h	1h30	370 €
	Enfants : 2 à 3 ans de pratique		15h - 17h		
	Enfants : 4 à 5 ans de pratique		16h - 18h		
	Enfants et ados : 5 ans de pratique et +		18h - 20h		
	Adultes : 4 ans de pratique et +		19h - 21h		
Fanfare	Ados et adultes : 5 ans de pratique et +	Mardi	19h30 - 21h	1h30	410 € 20 € Gratuit si inscrit à un atelier

** **Ensembles Inter Atelier** : Durant 1h, cet ensemble réunit deux ateliers de niveaux différents et compatibles. Ces ateliers ont pour objectif la pratique en grand ensemble. Les heures en périphérie de l'ensemble inter Atelier (1h avant et 1h après) sont dédiées à la technique instrumentale et à la formation musicale

Élève mineur	
Nom & Prénom de l'élève.....
Sexe F / M Date de naissance.....
Etablissement de l'enfant.....	Classe
Elève majeur ou Responsable légal (pour mineurs)	
Nom & Prénom.....
Adresse complète.....
Code postal	Ville
Portable
Courriel
Comment nous avez-vous connu ?
Comment souhaitez-vous participer à la vie associative ? (compétences, disponibilités, matériel, implication CA....)

Cuivres : trompette cor trombone tuba **Bois** : flûte traversière clarinette saxophone
Cocher la case correspondant à votre instrument (sauf éveil musical et découverte)

Règlement inscription	Montant	Moyen de règlement
Prix des ateliers	€	<input type="checkbox"/> Chèques (possibilité de faire 3 chèques débités en septembre, janvier et avril)
Pour les personnes ayant un quotient familial inférieur à 1000, merci de fournir un justificatif CAF avec votre inscription. Une réduction de 20€ par atelier vous sera accordée.	- €	<input type="checkbox"/> Espèces
Adhésion annuelle OBLIGATOIRE (une seule par famille)	+ 30,00 €	<input type="checkbox"/> Chèques vacances
TOTAL	=	<input type="checkbox"/> Virement (IBAN sur demande)

Cession Droit à l'image
<input type="checkbox"/> Je n'autorise PAS
<input type="checkbox"/> J'autorise l'ELC à prendre, diffuser (internet, communiqué de presse...) des photos ou support vidéos de mon enfant.

Conditions particulières
Dans la mesure du possible, l'élève participera aux manifestations et concerts qui seront proposées par l'école et préviendra les professeurs en cas d'absence. Les cours non suivis par les élèves ne sont pas remboursés. Tout trimestre entamé est dû. Tous les cours collectifs proposés sont ouverts sous réserve d'atteinte d'un effectif minimum d'élèves. L'école de musique dégage toute responsabilité en cas d'accident survenant aux élèves et aux instruments en dehors des horaires et des salles de cours.

Je déclare sur l'honneur avoir souscrit une assurance responsabilité civile me couvrant ou couvrant l'élève et m'engage à la présenter sous simple demande.

Fait à le Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »